

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

### **BANQUE DE TUNISIE**

**SIEGE SOCIAL : 2, RUE DE TURQUIE - 1001 TUNIS**

Les actionnaires de la BANQUE DE TUNISIE sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire le mardi 28 avril 2026 à 9 heures, à l'Hôtel ACROPOLE Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée relatif à la gestion 2025,
- Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2025,
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions règlementées, en application des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
- Approbation des conventions règlementées, en application des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
- Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2025,
- Quitus aux Administrateurs sur leur gestion au titre de l'exercice 2025,
- Affectation du résultat de l'exercice 2025 et distribution de dividendes,
- Réaffectation des réserves à régime spécial,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs,
- Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et des comités règlementaires,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Tout actionnaire peut assister à cette Assemblée Générale Ordinaire en retirant une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de comptes-dépositaire, qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet, ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.